

Charles Akande, rédacteur

Survol des négociations à l'OMC sur l'agriculture

Les négociations du TPP avancent, mais il reste du pain sur la planche

Les neuf pays du TPP (Australie, Brunei, Chili, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour, États-Unis et Vietnam) ont conclu leur 12^e cycle de négociations le 18 mai à Dallas, au Texas. Après 11 jours de pourparlers (dont sept entre les négociateurs principaux), les négociateurs ont été en mesure d'amenuiser leurs différences de points de vue au sujet de certains problèmes qui figurent dans le texte juridique de l'accord.

D'après ce qu'a déclaré la négociatrice principale des États-Unis, M^{me} Barbara Weisel, ces progrès, meilleurs que ce que l'on avait prévu, permettent aux membres du TPP de discerner à présent une voie clairement tracée menant à la conclusion de la plupart des chapitres en cours de négociation.

Cependant, il reste bien du pain sur la planche, comme l'admettront plus tard les négociateurs principaux, car ils n'ont réussi à achever qu'un des plus de 20 chapitres figurant dans l'accord.

Pendant les réunions, les membres du TPP ont réussi à conclure les pourparlers sur les petites et moyennes entreprises (PME), un enjeu horizontal et transversal, comme il est convenu de l'appeler (de même que les questions de la cohérence de la réglementation, de la compétitivité et de la facilitation du commerce et du développement), qui est généralement considéré comme n'étant pas litigieux.

L'objet du chapitre sur les PME consiste à soutenir l'intégration des petites et moyennes entreprises au commerce mondial, ce qui est une priorité absolue pour la plupart des pays du TPP, particulièrement les États-Unis, en raison de son lien avec la création d'emploi. L'accord a été en grande partie inspiré par ce qui s'est fait dans le cadre de la coopération économique Asie-Pacifique (APEC) à cet égard et s'intéresse principalement à la façon dont les pays membres du TPP fourniront de l'information aux entreprises afin qu'elles puissent mieux comprendre de quelle façon fonctionne l'accord, a déclaré M^{me} Weisel.

Entre-temps, les négociations portant sur les autres chapitres se poursuivront lorsque le groupe se réunira pour son 13^e cycle de négociations à San Diego, en Californie, du 2 au 10 juillet. Les pourparlers qui s'y tiendront aborderont des questions allant des biens, des services, de l'investissement, des télécommunications et du commerce électronique aux douanes, à la propriété intellectuelle, au travail, à l'environnement et à la concurrence, et reprendront dans la perspective de continuer à réduire les crochets, plus particulièrement dans les chapitres les plus litigieux, c'est-à-dire la propriété intellectuelle, l'investissement, l'accès aux marchés pour les biens ou les entreprises d'État (EE).

Sur le plan de l'accès aux marchés, le groupe a déclaré qu'il poursuit le travail sur l'élaboration d'un ensemble tarifaire ambitieux qui donnerait accès à chacun aux marchés des biens industriels, agricoles et textiles des autres. S'agissant des autres enjeux, les neuf pays ont déclaré qu'ils demeurent engagés à réaliser des résultats ambitieux, tout en trouvant la flexibilité nécessaire à l'élaboration de solutions.

En quête d'un accord cette année?

Les chances de conclure les négociations cette année ont été quelque peu modifiées après ce dernier cycle de pourparlers à Dallas. Tous les négociateurs ont campé sur leur position : il ne s'agit pas de respecter un échéancier avant tout, mais plutôt de faire avancer les négociations le plus rapidement possible, tout en reconnaissant que plus les pourparlers traînent en longueur, plus il sera difficile de régler des problèmes. « [TRADUCTION] Nos dirigeants nous ont enjoint de réaliser le plus de progrès possible, et nous n'établirons pas de délai ferme », ont déclaré les négociateurs américains. Les négociateurs sont convenus de poursuivre leur travail étape par étape en essayant de comprendre leurs intérêts et leurs préoccupations réciproques.

Bien que le cycle de Dallas ait permis de réduire quelques crochets dans certains chapitres du texte (services, douanes, travail, questions horizontales, télécommunications, obstacles techniques au commerce et recours commerciaux), les pourparlers n'ont pas permis, et de loin, de parvenir au point où les négociateurs peuvent entreprendre des pourparlers sur l'ensemble des chapitres.

« [TRADUCTION] Nous sommes parvenus au niveau auquel nous commençons à plonger dans les questions essentielles de chaque chapitre, a déclaré le négociateur du Chili, M. Rodrigo Contreras, mais pas au point de négocier les problèmes qui se posent d'un chapitre à l'autre ».

M^{me} Weisel a cependant affirmé que les négociateurs ont réussi à supprimer de nombreux crochets dans bon nombre de chapitres, mais elle a déclaré qu'il reste des problèmes sur lesquels les pays continuent de travailler afin de se donner la flexibilité dont ils ont besoin, reconnaissant qu'il reste toujours des propositions sur la table qui rajoutent davantage de crochets dans le texte codifié.

Nouveaux membres

À Dallas, les principaux négociateurs ont également pris le temps d'aborder l'inclusion de nouveaux membres. Après avoir échangé de l'information sur la situation des pourparlers bilatéraux respectifs avec les trois principaux candidats, en l'occurrence le Canada, le Mexique et le Japon, ils ont déclaré qu'ils sont à des étapes différentes de leurs consultations et qu'ils cherchent à terminer leurs consultations respectives avant de pouvoir prendre une décision sur l'ajout de nouveaux pays.

À ce point, les négociateurs tenteront d'informer leurs ministres du Commerce respectif des derniers progrès réalisés à Dallas, et ils élaborent leurs plans pour le prochain cycle de négociations qui se tiendra à San Diego, le 2 juillet.

Les ministres du Commerce du TPP se réuniront en marge de la conférence des ministres du Commerce de l'APEC, qui se déroulera les 4 et 5 juin à Kazan, en Russie. Le négociateur principal de la Nouvelle-Zélande, M. David Walker, a déclaré que la question des nouveaux membres pourra y être soulevée de nouveau.

Les pourparlers plurilatéraux sur les Services avancent

L'UE et les États-Unis ont réalisé quelques progrès pour déterminer ce qui constituerait le cadre juridique dans lequel l'accord plurilatéral sur les services serait mis en œuvre.

On apprend de source bien informée que l'UE examine à l'heure actuelle la possibilité de conclure l'accord en faisant fond sur l'article V de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), qui est l'option que préfèrent les États-Unis pour se conformer aux règles de l'OMC, bien que d'autres sources déclarent que l'on décidera s'il convient d'invoquer l'article V ou non après que les négociations seront presque achevées.

L'article V de l'AGCS permettra aux 18 pays participant aux pourparlers (Australie, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, l'UE, Hong Kong, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pakistan, Pérou, Singapour, Corée du Sud, Suisse, Taïwan et États-Unis, et le dernier venu, Israël, qui se prépare à rejoindre le groupe lors de sa réunion des 29 et 30 mai à Genève) d'éviter que des resquilleurs tirent parti de l'accord.

Les États-Unis n'ont pas fait mystère de leur volonté de négocier un accord qui laissera les économies émergentes comme le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud sur la touche. L'UE avait insisté au départ pour que l'accord soit ouvert aux nouveaux membres, particulièrement aux économies émergentes.

Il ressort implicitement de l'article V que l'accord plurilatéral sur les Services doit couvrir des secteurs importants qui, quant à eux, peuvent obliger les États-Unis à faire une offre non négligeable dans le mode 4 des services (migration temporaire de travailleurs). Il s'agira d'un des sujets dont le groupe discutera lors de sa réunion des 29 et 30 mai à Genève.

Mini-ministérielle de l'OCDE

Le directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy se joindra aux ministres du Commerce et aux ambassadeurs à Paris, le 23 mai, pour discuter de l'état du Programme de Doha pour le développement (PDD) en marge de la réunion du Conseil des ministres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), qui se tiendra du 22 au 24 mai.

La conférence, qui est traditionnellement organisée par le ministre du Commerce d'Australie, M. Craig Emerson, portera principalement sur la facilitation des échanges, la seule question du PDD qui est à portée de main et dont les avantages sont considérables, comme l'a déclaré M. Emerson, en exhortant ses collègues ministres du Commerce de se lancer dans une réflexion sur la façon de combler les écarts restants dans ce secteur des négociations.

On a clamé que la facilitation des échanges est une question qui pourrait être à l'avantage des pays développés autant que des pays en développement.

À Paris, les ministres du Commerce devraient également aborder les enjeux de la « récolte hâtive », principalement des questions de développement, comme ils l'avaient promis lors de la Conférence ministérielle de l'année dernière.

Prochains événements

- Forum de l'OCDE, 22-24 mai 2012, Paris
- Réunion des ministres de l'APEC responsables du commerce, 4-5 juin 2012, Kazan
- AECCG, semaine du 4 juin 2012, Ottawa (à confirmer)
- Sommet du G-20, 18-19 juin 2012, Los Cabos, Baja California Sur
- XIII^e cycle du TPP, semaine du 2 juillet 2012, décembre (à confirmer)
- Groupe de négociation sur la facilitation des échanges, 9-12 juillet 2012
- Conseil général de l'OMC, 25-26 juillet, 3-4 octobre, 19-20 décembre 2012
- Sommet des dirigeants de l'APEC, 2-9 septembre 2012, Vladivostok
- Session ordinaire du Comité de l'agriculture, 20-21 septembre, 14-15 novembre 2012
- Forum public de l'OMC, 24-26 septembre 2012
- XIV^e cycle du TPP, septembre (à confirmer)

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.].

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter :

www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.cbhema.com.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

